

Signature d'un traité interdisant les bombes à fragmentation

Partage international n° [239](#) - Juillet 2008

Les représentants de 111 pays se sont mis d'accord pour interdire l'utilisation, l'exportation et la constitution de stocks de bombes à fragmentation. Un des points forts de cet accord est l'engagement des pays signataires à assister les victimes des bombes et à assurer le nettoyage des zones contenant des bombes n'ayant pas explosé.

Les bombes à fragmentation sont des containers dans lesquels sont placées de petites bombes. Elles sont larguées d'avion ou tirées à partir du sol, et leur contenu explose sur de grandes superficies. Bien que les petites bombes soient conçues pour exploser lors de l'impact, elles demeurent souvent intactes et tuent ou mutilent des civils, tout particulièrement des enfants, lorsqu'ils viennent à leur contact.

Certains des plus gros producteurs de bombes à fragmentation ont refusé de participer aux discussions ou de signer le traité - notamment les Etats-Unis, la Russie, la Chine, Israël, l'Inde et le Pakistan. Mais, on espère que le traité stigmatisera l'utilisation de ces bombes, décourageant ainsi les pays non signataires à les utiliser.

Déjà, les Etats-Unis en ont stoppé l'exportation en raison de la controverse qui les entoure.

Sources : Washington Post, E.-U. ; Agence France-Presse

Thématiques : [politique](#)

Rubrique : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)